



JOURNÉE DE LA BIENTRAITANCE À L'ÉGARD DES PERSONNES ÂÎNÉES

Soyons solidaires pour le bien-être de notre population âgée !

Saint-Basile-le-Grand, le 15 juin 2021 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand tient à souligner la Journée de la bientraitance à l'égard des personnes âgées. Cette journée permet de sensibiliser la population et de dénoncer l'abus ainsi que les souffrances dont peuvent être victimes les aînés en situation de vulnérabilité.

Depuis le début de la pandémie, la Municipalité ainsi que les organismes de Saint-Basile-le-Grand sont mobilisés pour accompagner les personnes plus âgées de la communauté à travers la crise.

« À titre de Municipalité amie des aînés et de par sa politique familiale, la Ville démontre qu'elle se soucie des aînés grandbasilois, cherche à améliorer leurs conditions de vie et témoigne de leur importance dans notre communauté. Il est plus important que jamais de porter une attention particulière à ces personnes plus vulnérables, par des attentions et des pratiques qui respectent leurs valeurs, leurs croyances et leur parcours de vie », déclare Émile Henri, conseiller municipal du district n° 6 et responsable des dossiers liés à la famille, aux aînés et aux enfants.

Le maire de Saint-Basile-le-Grand, Yves Lessard, a tenu à souligner l'appui considérable des organismes cette année. « Au nom du conseil municipal, je remercie tous les bénévoles qui sont allés au-devant pour offrir à nos aînés de meilleures conditions et services pour ainsi les aider à mieux passer au travers de la pandémie. Ces gestes de bientraitance sont le signe d'une collectivité respectueuse de nos aînés, qui sont nos bâtisseurs et nos porteurs de traditions », a-t-il témoigné.

Ressources

Plusieurs ressources sont disponibles pour obtenir du soutien ou dénoncer une situation inacceptable :

- Ligne Aide Abus Aînés : 1-888-489-2287 ou www.aideabusaines.ca
- Centre d'écoute Montérégie pour briser l'isolement chez les aînés : www.ecoutemonteregie.org

Pour savoir comment reconnaître la maltraitance envers les aînés, consultez le site Web du gouvernement du Québec au www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-et-soutien/maltraitance-aines.

Source : Emmanuelle Joly, agente d'information
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8100 | e.joly@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca